

REGLEMENT CONCOURS 2017

Thème 2017 : « *il n'est pas de nuit sans aube* »

L'association A Vaulx Projets dont le siège est situé au 8, La petite impasse, 38144 NOTRE DAME DE VAULX, organise un concours invitant toute personne ou adolescent ou enfant à écrire sur le thème de « *il n'est pas de nuit sans aube* », l'objectif étant de valoriser l'écrit poétique.

Ce concours sera accessible à toute personne ainsi qu'aux enfants et adolescents de 6 à 17 ans dans les établissements scolaires, les médiathèques, etc. Une seule participation par personne sera retenue pour le concours, ce qui n'interdit pas l'envoi de plusieurs poèmes ou haikus. Toute participation reçue après la date et l'heure limite de participation, soit le 31 août 2017 à minuit - cachet de la poste faisant foi - sera considérée comme irrecevable.

Quelques pistes :

La mine, les mineurs, ce qui a marqué notre région, l'histoire, les traces de cette histoire, etc,
« *Il n'est pas de nuit sans aube* », *ce que cette image évoque, l'espoir ou non, la nuit de la mine, etc.*
Explorer la relation qui unit l'homme aux lieux.
Questionner comment la géographie, l'histoire, la mémoire conditionne l'imaginaire, le social, l'humain dans les textes.

La poésie implique une vision du monde, ce n'est ni le soi, ni le mot, mais le monde qui est à considérer. Le rôle de la poésie dans le débat d'idées et le lien social.

Selon Samira Negrouche (poète algérienne, récemment en résidence à Voiron), les fonctions de la poésie sont la sonorité, le visuel, la forme, l'idée, l'ouverture...

Modalités du concours

Les modalités du concours seront accessibles à titre d'information dès le 01 avril 2017 à partir du site : <http://avaulxprojets.fr/>

Il sera demandé aux participants d'envoyer leur poème ou haïku, par carte postale, lettre ou par email sur le thème de « *il n'est pas de nuit sans aube* » avec leurs coordonnées complètes (Noms, prénoms, adresse postale, email et téléphone) et leur âge ou tranche d'âge à l'association A Vaulx Projets.

Chaque participant déclare être le seul auteur et interprète de son poème ou haïku. Il est précisé que le texte envoyé constitue un original, remis en pleine propriété à l'association A Vaulx Projets qui ne le restituera pas. Par sa participation au Concours, chaque participant autorise expressément l'association A Vaulx Projets à utiliser son poème ou haïku pour toute exploitation promotionnelle.

Détermination du lauréat

Un jury composé de membres de l'association A Vaulx Projets dont une poète, de la municipalité de Susville, de la librairie ArtsBooks de La Mure, le réseau La Maticena et de la Maison de la Poésie Rhône Alpes se réunira courant septembre 2017 pour sélectionner 1 gagnant par catégories d'âge parmi l'ensemble des participants.

Les catégories d'âges retenues sont les suivantes :

6/11 ans

12/17 ans

+ de 17 ans

Cette sélection s'organisera sur les critères suivants, mais son appréciation par le jury sera néanmoins subjective :

* La cohérence avec le thème du concours

* L'originalité de l'œuvre proposée

Les finalistes seront désignés parmi les participants respectant toutes les conditions énoncées au présent règlement et ayant envoyé leur poème ou haïku avant les dates et heures limites de participation. Les poèmes ou haïkus sélectionnés seront présentés au public sur le sites internet de l'association organisatrice et ses réseaux sociaux.

Les premiers gagnants de chacune des catégories d'âge énoncées ci-dessus **remporteront un bon d'achat de 50€ et un recueil de poésie dédiacés du poète de leur choix parmi les poètes invités les 23 et 24 septembre 2017 à Susville.**

Les deuxièmes prix, un bon d'achat de 35€ et troisièmes prix, un bon d'achat de 20€

Détermination et remise des lots

Les lauréats seront désignés le 23 septembre 2017, à la salle des fêtes de Susville où une lecture de leur poème ou haïku sera faite et le lot remis.

Aucun message ne sera adressé aux perdants. Toutefois, les poèmes ou haïkus reçus en temps et en heure seront exposés (sur des panneaux, cordes à linge, etc.) en divers lieux de Susville pour que chacun puisse apprécier la création poétique des participants.

Le prix ne pourra être échangé, cédé ou remboursé. Aucune compensation en liquide ou en crédit ne sera octroyée. L'association A Vaulx Projets se réserve la possibilité de remplacer le lot par un gain d'une valeur au moins équivalente en cas d'indisponibilité ou pour quelque raison que ce soit.

Modification et annulation

En cas de force majeure, l'association A Vaulx Projets se réserve la faculté d'annuler, d'écourter, de proroger, de modifier ou de reporter le concours à tout moment si les circonstances l'exigent, sans que sa responsabilité puisse être engagée. Dans la mesure du possible, ces modifications ou changements feront l'objet d'une information préalable par tout moyen approprié.

Responsabilité de l'association organisatrice

L'association A Vaulx Projets ne saurait être tenue responsable dans le cas où les poèmes ou haïkus ne lui parvenaient pas en raison notamment d'un problème d'acheminement du courrier ou seraient illisibles. Dans ces cas, les participants ne pourront prétendre à aucune contrepartie, de quelque nature que ce soit.

Données personnelles

Conformément à la loi Informatique et Liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant.

Nom, image et promotion

Le gagnant autorise l'association A Vaulx Projets ainsi que l'ensemble de ses partenaires, à citer son nom à l'occasion de toute campagne publicitaire ou promotionnelle liée au présent concours, sans que ce dernier puisse prétendre à une rémunération autre que le lot remporté ou à toute autre contrepartie.

Divers

Le fait de participer au présent concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. L'association A Vaulx Projets tranchera souverainement tout litige relatif au concours et à son règlement. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du concours ainsi que la désignation du gagnant.

Le règlement sera disponible sur le site internet de l'association A Vaulx Projets : http://avaulxprojets.fr/event_poesie.php et sur demande à

« A Vaulx Projets », 8 La petite impasse, 38144 NOTRE DAME DE VAULX ou par mail avaulxprojets@gmail.com